

PRO BTP ACCOMPAGNE VOS SALARIÉS

Face à l'épidémie de coronavirus COVID-19, PRO BTP se mobilise pour accompagner les salariés de votre entreprise en déployant toute une série de dispositifs.

DES SECOURS FINANCIERS

En cas de difficultés passagères (impayés de loyer, dettes de charges courantes, dépenses médicales exceptionnelles, chômage, etc.), vos salariés peuvent bénéficier d'un secours financier. Et pour faire face à la crise sanitaire, une aide d'urgence COVID-19 pouvant aller jusqu'à 1 500 € (*) peut-être accordée. Ces aides pourront être octroyées après étude et analyse de la situation individuelle de vos salariés fragilisés.

Contact : le service Action sociale de la direction régionale (touche 3). Face à la crise, les demandes d'aides ont été facilitées : photos de documents (de bonne qualité) et envois dématérialisés sont acceptés.

CONSEIL AUTONOMIE

Une question juridique ? Une situation administrative à régler ? Un renseignement lié aux services à la personne ?

Ce service d'accompagnement téléphonique, en lien avec le maintien en autonomie, peut conseiller vos salariés.

Contact : le service Action sociale de la direction régionale (touche 4). Service gratuit, hors coût de l'appel.

LE RETOUR D'HOSPITALISATION*

PRO BTP offre une aide financière pour faciliter le retour à domicile des salariés ayant été hospitalisés.

Ce secours est gratuit et versé sous forme de Chèques emploi service universel (CESU) pour un montant de 350 €.

Modalités: envoi du bulletin d'hospitalisation par mail via l'espace «Mon compte» sur www.probtp.com ou transmission par l'hôpital par fax au 04 92 02 41 82.

Bien préciser l'objet de la demande et le numéro d'adhérent PRO BTP.

POUR VOS SALARIÉS AIDANTS :



Le service téléphonique Écoute Conseil Orientation Aidants informe les aidants familiaux et les accompagne au quotidien. ECO Aidants donne également accès à une cellule d'écoute et d'accompagnement psychologique. Ce service gratuit permet aux aidants d'échanger avec un professionnel afin de surmonter une situation difficile comme la crise sanitaire, de trouver des solutions pour améliorer le quotidien ou de se confier. Les séances (jusqu'à 5 gratuites) durent 45 mn environ.

Contact : **04 76 20 32 06**, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h.

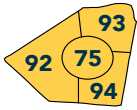
Service gratuit, hors coût d'un appel local.



Le site www.jesuisaidant.com regroupe toutes les informations nécessaires aux aidants familiaux. À disposition aussi : un espace abonné et un diagnostic avec des conseils personnalisés.

630 CONSEILLERS

VOUS RÉPONDENT DANS TOUTE LA FRANCE



● VACANCES ET ACTION SOCIALE

PARIS - SEINE

75745 PARIS CEDEX 15

● Tél. 01 55 76 15 30

ÎLE DE FRANCE - CENTRE

CS 11136 - 75545 PARIS CEDEX 11

● Tél. 01 40 31 38 70

NORMANDIE-PICARDIE

76138 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX

● Tél. 02 35 07 29 11

OUEST-ATLANTIQUE

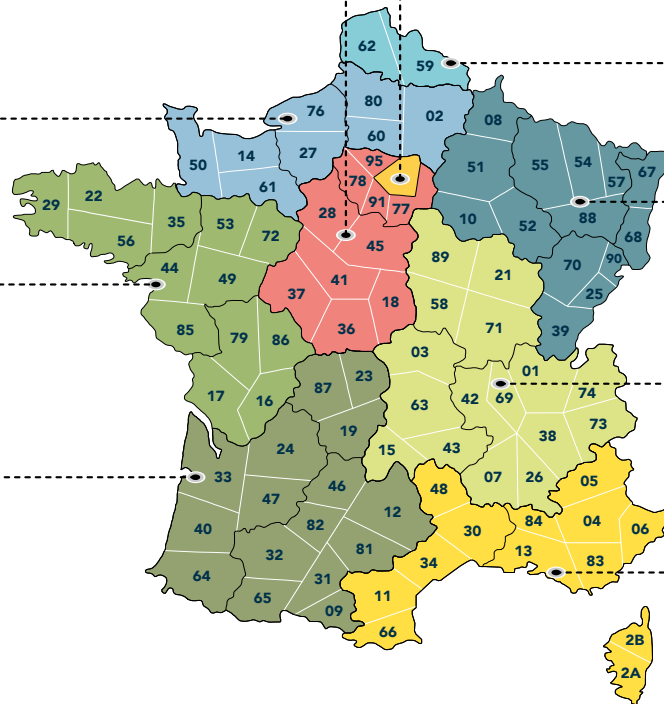
44176 NANTES CEDEX 04

● Tél. 02 40 38 15 22

SUD-OUEST

33055 BORDEAUX CEDEX

● Tél. 05 56 11 56 19



NORD-PAS-DE-CALAIS

59042 LILLE CEDEX

● Tél. 03 20 12 35 14

GRAND-EST

CS 55415 - 54056 NANCY CEDEX

● Tél. 03 83 95 39 92

RHÔNE-ALPES

BOURGOGNE-AUVERGNE

CS 70734 - 69257 LYON CEDEX 09

● Tél. 04 72 42 16 00

MÉDITERRANÉE

CS 50011 - 13395 MARSEILLE CEDEX 10

● Tél. 04 96 20 70 70

À votre disposition : 9 directions régionales, 114 agences Conseil, 3 plateformes téléphoniques.
Contactez-nous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 13 h.

WWW.PROBTP.COM



PRO BTP ASSOCIATION DE PROTECTION SOCIALE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 394 164 966

Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco Institution de retraite complémentaire autorisée à fonctionner par le Ministère chargé de la Sécurité sociale par arrêté du 21 juillet 1997
sous le n° 812 et par la Fédération Agirc-Arrco sous le n° F 201 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 775 670 532

